RÉPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES
CARRIERES ADMINISTRATIVES

DU 15 MARS 1994

DECRET N° 94-89 /MFPRA-DGFP-DGCA-SAV

Portant Promotion au titre de l'année 1991 de certains Inspecteurs des Collèges d'Enseignement Général des cadres de la Catégorie A, Hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) en tête MBEMBA Joël.-

---

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS : (/u la Constitution du 15 Mars 1992

(/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989, portant réfonte du statut général de la Fonction Publique

(/u le décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962, fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 64/165 du 22 Mai 1964, fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement ;

(/u le décret n° 65/170/FP/BE du 25 Juin 1965, réglementant l'avancement des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974, abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

DGB

(/u le décret n° 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives des agents de l'Etat ;

(/u le décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990, portant déblocage des effets financiers des avancements et des révisions des situations administratives ;

(/u le décret n° 93/315 du 23 Juin 1993, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le décret n° 93/318 du 24 Juin 1993, portant nomination des Membres du Gouvernement ;

DGCF

(/u le décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993, portant organisation des intérims des Ministres ;

(/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958, fixant le réglement sur la solde des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 94-88 MFPRA/DGFP/DGCA/SAV du 15 Mars 1994 portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1991 de certains Inspecteurs des CEG des cadres de la Catégorie A, Hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1ER : Sont promus aux échelons ci-après au titre de l'année 1991 les Inspecteurs des CEG des cadres de la Catégorie A, Hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) dont les noms suivent, ACC = Néant.

Au 5ème échelon, indice 1240

- MBEMBA	Joël	P/C du 04-06-1991	BOUENZA
- MIENAGATA	Isidore	-"- du 04-09-1991	B/VILLE
- VOUNDANOU	Samuel	-"- du 10-01-1991	B/VILLE

Au 6ème échelon, indice 1400

- BOUNKAZI-BOUA MALONGA		P/C du 04-06-1991	POOL
- GAELIONO	Pascal	-"- du 07-09-1991	B/VILLE
-			

Au 7ème échelon, indice 1540

- ESSANZABEKA	Raphaël	P/C du 04-06-1991	CUVETTE
- MAKAYA Jean	Jean Félix	-"- du 10-09-1991	KOUILOU
- MAHINDOU	Joseph	-"- du 04-06-1991	LEKOUMOU
- MAKOSSO	Etienne	-"- du 04-06-1991	B/VILLE
- NGATALI	Firmin	-"- du 04-06-1991	B/VILLE

Au 8ème échelon, indice 1680

- BOUILA	Michel	P/C du 04-06-1991	NIARI
- GOMA	Emmanuel Serge	-"- du 04-06-1991	NIARI
- MAZOUKA	Didace	-"- du 04-06-1991	NIARI
- MBONGO	Georges	-"- du 04-06-1991	B/VILLE
- MOUKENGA	Louis	-"- du 04-06-1991	LEKOUMOU
- PAMBOU	Jean Pierre	-"- du 17-09-1991	B/VILLE
- YOUMBAH	Corneille Samuel	-"- du 04-06-1991	KOUILOU

Au 9ème échelon, indice 1820

- EBAMBI	Eugène	P/C du 04-06-1991	B/VILLE
- EBAO	Sébastien	-"- du 04-06-1991	B/VILLE
- GOMA	Paul	-"- du 04-06-1991	B/VILLE
- LONDE	Clément	-"- du 04-06-1991	B/VILLE
- MASSAMBA LOUMOUAMOU	Bernard	-"- du 04-06-1991	B/VILLE
- MAKOSSO	Clovis	-"- du 04-06-1991	B/VILLE
- LOUKOUNGA	Jean	-"- du 04-06-1991	B/VILLE
- MONAMPASSI	Basile	-"- du 04-06-1991	B/VILLE
- NANITELAMIO	Simon	-"- du 15-09-1991	BOUENZA
- NDALA	Daniel	-"- du 04-06-1991	POOL
- NGOMA KIPIORO	Pierre	-"- du 04-06-1991	POOL
- TSONGO	Guy Dominique	-"- du 04-06-1991	B/VILLE

Au 10ème échelon, indice 1950

- BIENE	François	P/C du 04-06-1991	B/VILLE
- DUCAT	Jean Jacques	-"- du 04-06-1991	KOUILOU
- GNANGOU	Albert	-"- du 04-06-1991	B/VILLE
- LINENY	Jean Baptiste	-"- du 04-06-1991	B/VILLE
- NKOO	Jean Abel	-"- du 04-06-1991	B/VILLE

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde pour compter des dates ci-dessus indiquées sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 15 Mars 1994

Par le Premier Ministre
Chef du Gouvernement

Le Ministre de la Fonction Publique
et des Réformes Administratives,

Jean Prosper KOYO.-

Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO.-

Ampliations :

JORC..... 2
DGFP/DGCA..... 3
DGFP/BST..... 2
DGB/DGCF..... 4
D/Solde..... 2
SGG/BC..... 2
MEN-CAB..... 2
DPAA/SP..... 5
DRE..... 5
Intéressés..... 34
Dossiers DGFP/DPAA 68